



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 5 AVRIL 2018 À 17 H 30**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
François Girard, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Adoption - Règlements généraux de la Société des Sentiers du Moulin
- 5.2 Autorisation de signature - Convention d'exploitation des activités du parc des Sentiers-du-Moulin - 2018
- 5.3 Autorisation - Disposition de biens municipaux au profit de la Société des Sentiers du Moulin inc.

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

À la demande du monsieur le maire Michel Beaulieu, une séance extraordinaire a été convoquée à 17 h 30 le 5 avril 2018 à la salle du conseil municipal sans l'avis de convocation écrite usuelle.

Tous les membres du conseil sont présents et ils renoncent tous à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 17 h 34.

135-2018

1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

136-2018

5.1 Adoption - Règlements généraux de la Société des Sentiers du Moulin

ATTENDU QUE ce conseil souhaite créer un organisme parapublic nommé "Société des Sentiers du Moulin" et lui confier la gestion des activités de plein air du parc des Sentiers-du-Moulin;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des règlements et en sont satisfaits;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur François Girard
ET RÉSOLU :

Que ce conseil adopte les règlements généraux de la Société des Sentiers du Moulin tels que déposés et initialés par le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier.

Que les représentants du membre de la "Société des Sentiers du Moulin" seront le maire et les six (6) conseillers, conseillères municipaux dûment élus de la corporation municipale de Lac-Beauport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

137-2018

5.2 Autorisation de signature - Convention d'exploitation des activités du parc des Sentiers-du-Moulin - 2018

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Convention d'exploitation des activités du parc des



Sentiers-du-Moulin - 2018 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

138-2018

5.3 Autorisation - Disposition de biens municipaux au profit de la Société des Sentiers du Moulin inc.

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser l'organisme "la Société des Sentiers du Moulin" à disposer, des biens publics présents dans les immeubles du parc des Sentiers-du-Moulin et de conserver les revenus de ces dispositions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 17 h 41, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 17 h 41.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 17 h 42.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier